

Introduction du président

Autor(en): **Rollier, Ariste**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **64 (1969)**

Heft 2-fr

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Introduction du président

En regard de la grandeur de sa tâche, le Heimatschutz n'a que de faibles ressources financières; il ne dispose que de faibles moyens légaux. Il doit faire face aux puissances bien supérieures de l'économie, de la technique et des moyens de transport qui menacent toujours plus fortement le paysage et le patrimoine architectural de notre pays.

Cela étant, il est d'autant plus nécessaire que le Heimatschutz défende le paysage et le patrimoine en exerçant son influence et sur les pouvoirs publics et sur l'homme de la rue. Les dirigeants de notre économie, nos magistrats – nous le savons bien – ne sont ni des êtres insensibles à la beauté ni des spéculateurs sans scrupules. Ils se laissent volontiers convaincre et acceptent la solution la moins dommageable, dans la mesure du moins où celle-ci n'implique pas un supplément de dépenses excessif. Cependant, aujourd'hui plus que jamais, on ne peut convaincre qu'en s'appuyant sur des avis établis par des spécialistes absolument compétents.

Le Heimatschutz a dans ses rangs des hommes compétents; ce sont ses architectes-conseils (Bauberater). Leur fonction ne consiste pas seulement à restaurer selon les règles des monuments anciens, mais aussi, tâche tout aussi importante, à insérer un édifice moderne dans un ensemble urbain ou villageois ancien sans que l'élément nouveau choque comme un corps étranger (art auquel l'architecte d'aujourd'hui devrait être initié par un enseignement à créer dans nos hautes écoles d'architecture). On peut aussi les consulter, car c'est aussi de leur ressort, sur la réglementation des constructions et sur l'établissement de plans de zones, qui permettent de garder les constructions anciennes qui méritent de l'être, et qui assurent, quand des installations techniques indispensables doivent être construites, qu'elles le soient de façon à nuire le moins possible au site.

Le premier architecte conseil de notre ligue, M. Max Kopp, vient de renoncer à cette activité qu'il a exercée pendant vingt-cinq ans. Nous lui avons demandé un rapport succinct que nous publions ici. Nous saisissons cette occasion pour lui exprimer la grande reconnaissance de notre ligue pour son travail fécond en heureux résultats, reconnaissance dont un témoignage a été son élection, lors de notre récente assemblée générale, au rang de membre d'honneur.

Les conseils et avis de M. Kopp ne faisaient pas grand bruit; seuls quelques-uns en connaissaient l'étendue et la valeur. Parfois cependant, le public a pu mesurer son talent et admirer une parfaite réussite; par exemple, quand il a mené à bien il y a 15 ans la grande opération de l'aménagement du sommet du Righi.

Dans l'article suivant, c'est le nouvel architecte conseil du Heimatschutz, M. Robert Steiner, de Winterthour, qui prend la plume, et qui, dans une étude sur l'architecture de la seconde moitié du XIXe siècle, mène une recherche qui doit contribuer à établir les valeurs durables dans l'art architectural. Il aura à affronter les mêmes problèmes que Max Kopp. Il s'opposera, comme Max Kopp, à la prétention présomptueuse du constructeur qui veut à tout prix faire original, tendance, soit dit en passant, trop souvent encouragée par des jurys de concours. Car il y a plus de vertu et de grandeur pour un architecte à bâtir un édifice s'adaptant harmonieusement, ou même se subordonnant à un ensemble préexistant, qu'à rechercher le succès personnel par une œuvre voyante et sensationnelle. Comme M. Kopp, il devra chercher le compromis, le plus souvent inévitable, entre ce qui est techniquement et économiquement possible et ce qui est esthétiquement admissible. Mais pas toujours. Il y a des cas où le Heimatschutz ne peut se résigner, et où il doit dire Non. C'est quand une atteinte scandaleuse a été commise contre sa volonté et sans qu'il ait pu faire prévaloir son avis. En stigmatisant certaines réalisations, le Heimatschutz peut espérer que les yeux s'ouvriront et que la même erreur sera évitée ailleurs.

A notre nouvel architecte conseil je souhaite que les «glorieuses défaites» de cette espèce ne soient pas trop fréquentes; qu'il remporte au contraire beaucoup de succès, et qu'il trouve dans son activité au service du visage de la patrie de grandes satisfactions. *Ariste Rollier (trad. Ld G.)*